

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

MÉDIATION ET JUSTICE PARTICIPATIVE

DIRECTEURS DE LA FORMATION :

Jean-Philippe TRICOIT,
Maître de conférences, Université de Lille.

Jean-Jacques MARTEL,
Maître de conférences associé, Médiateur de justice près la Cour d'appel de Paris.

PARRAINS DE LA FORMATION :

Fabrice VERT,
Magistrat, vice-président du groupement Européen des magistrats pour la médiation section France, membre du conseil national de la médiation, ambassadeur de l'amiable nommé par le ministre de la Justice.

Éric FELDMANN,
Président du Tribunal de Commerce de Lille Métropole.

RESPONSABLE DE L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE :

Ludovic LEPLAT,
Médiateur de justice près la Cour d'appel de Douai.

OBJECTIFS :

Le DU Médiation & justice participative a pour objectif d'une part : l'enseignement des fondamentaux du droit de la médiation, des différents Modes Alternatifs de Règlement des Différends et de l'Arbitrage appliqués au champ de la consommation, des affaires économiques et l'industrie immobilière.

Il permet la découverte de la psychologie et des sciences humaine et l'initiation à la pratique des modes alternatifs de règlement des conflits, par la négociation, la gestion ou la compréhension des conflits. Familiariser les professionnels du droit et du chiffre en leurs exposant l'intérêt et l'efficacité de la justice participative.

Former les participants à la connaissance générale des outils de la médiation et des modes alternatifs de règlement des différends, et notamment de favoriser la connaissance des statuts de médiateur ou conciliateur de justice.

Cet apprentissage des techniques de médiation, de négociation et d'arbitrage est complémentaire de la formation traditionnelle des juristes intéressés par le contentieux, quel qu'il soit.

La formation s'adresse aux candidats statut de médiateur de justice, à tous professionnels du droit et du chiffre (avocat, expert-comptable, expert de justice etc.), aux professionnels de l'entreprise ainsi qu'aux étudiants, dans le domaine des sciences économiques, juridiques, humaines, sociales ou techniques.



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

MÉDIATION ET JUSTICE PARTICIPATIVE

PUBLIC :

- **Salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi** : avocat, expert-comptable, juriste d'entreprise, juriste contrat, juriste contentieux, expert de justice, responsables des ressources humaines...

Ce DU permet aux professionnels de remplir leurs obligations en matière de formation continue

- **Étudiants ayant vocation à être confrontés à ce type de conflit dans leur activité future** : étudiants en droit, éventuellement aux étudiants d'une autre discipline (à condition de justifier d'enseignements en droit suffisants).

FORMATION OUVERTE EN :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles fondamentales de la médiation ;
- Savoir choisir le mode adapté de règlement des conflits par rapport à une situation donnée ;
- Savoir rédiger une clause de règlement amiable ;
- Maîtriser les conséquences procédurales et les effets des clauses de règlement amiable ;
- Maîtriser les procédures conventionnelles, institutionnelles et judiciaires de médiation ;
- Gérer la période post-médiation ;
- Maîtriser les règles gouvernant l'activité de médiateur ;
- Savoir mettre en pratique les techniques de négociation raisonnée propres à la médiation.

CONDITIONS D'ACCÈS :

Recrutement sur dossier de candidature :

- Il faut être titulaire d'un bac +3 ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de la gestion du contentieux et des conflits.

ORGANISATION :

Le DU se déroule sur un an, soit 150 h de cours.

Les cours se déroulent uniquement en présentiel à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

L'assiduité est obligatoire.

Le DU n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.

CONDITIONS D'EXAMENS :

• **Session unique** en juin qui comporte 3 groupes d'épreuves :

- **Un examen terminal écrit** des modules suivant du bloc 1. La moyenne de ces notes constitue la note 1 et sera coefficientée 1.
- **Un examen terminal oral ou une note de contrôle continu** s'appliquera aux modules suivant du bloc 2. La moyenne de ces notes constitue la note 2 et sera coefficientée 2.
- **Un grand oral** est organisé devant un jury composé d'enseignants du DU ou de personnalités reconnues). La note sera coefficientée 3

Le candidat est admis lorsque la moyenne des 3 notes coefficientées est égale ou supérieure à 10/20.

Aucune note éliminatoire n'est prévue.

Il n'y a pas de seconde session d'examens.



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

MÉDIATION ET JUSTICE PARTICIPATIVE

PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS :

Matière enseignée	Nombre d'heures
UE 1 - Fondamentaux des modes alternatifs de règlement des différends et compréhension de l'écosystème	60
Conférence de présentation	3
Histoire et culture des MARD - Perspectives de la justice participative et restaurative	7
Panorama des MARD et de leurs régimes juridiques	22
Institutions juridictionnelles	6
Résolution des litiges en Europe : le modèle de la Belgique	4
Le statut particulier du médiateur de justice	6
Statuts des tiers médiateurs et conciliateurs (Conciliateurs, médiateur de la consommation, médiateur des entreprises, médiateur familial ou conjugal)	4
Spécificités de l'arbitrage	8
UE2 - Pratique des Modes Amiables de Règlement des Différends	90
Psychologie et relations humaines	15
Techniques de communication et de négociation nécessaires à la résolution des conflits	15
Rôles et places des professionnels du droit au regard de l'évolution des MARD	4
Application des MARD aux affaires ou relations commerciales et aux entreprises en difficultés	10
Application des MARD à l'industrie immobilière	10
Application des MARD aux relations sociales, sociétales et environnementales	10
Conduite des opérations de médiation et de conciliation	10
Communication et rédaction des actes liés à la médiation	6
Mises en situation et exercices pratiques	10

DIPLÔME UNIVERSITAIRE MÉDIATION ET JUSTICE PARTICIPATIVE

INFORMATIONS PRATIQUES :

→ *Pour candidater en ligne :*

Du 10 juin au 10 juillet 2025.
Du 21 août au 07 septembre 2025.

➤ <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

➤ <https://www.univ-lille.fr/formations>
➤ <https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formationen>

→ *Coût de la formation :*

Étudiants déjà inscrits sous le statut de la formation initiale (FI) : 900€
Autres publics : 2 000€
Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements.

→ *Calendrier :*

Enseignements et examens dispensés d'octobre à juin, principalement le vendredi.
Les examens sont organisés en juin.

→ *Lieu de la formation :*

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille

→ *Contact :*

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)
Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales
1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille
Tél. +33 (0)3 20 90 74 62
du-fsjps@univ-lille.fr

Code NSF : 128 (Droit, sciences politiques)

RNCP :

- RNCP38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique
- RNCP38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte




Université
de Lille

Faculté des sciences juridiques, politiques
et sociales – 1, place Déliot – CS 10629 –
59024 Lille Cedex – France
Tél : +33(0)3 20 90 74 00

